

La tour Béryl possède son défibrillateur

Informations pratiques

Proposé par: F. Durafour

Publiée le : 28/3/2016 18:29:15

La copropriété a fait l'acquisition d'un défibrillateur. Il est rangé le local de sécurité incendie et peut-être mis à disposition en cas de besoin par le gardien de permanence, M.Binsse ou un agent de sécurité.